

## **AVIS DE CONVOCATION DU CCAS DU LUNDI 14 OCTOBRE 2024**

Le 8 octobre 2024, conformément à l'article L 121-10 (alinéas I-II-III) du Code des Communes, Monsieur Alain DALMAS, Maire de GARONS, Président du C.C.A.S a adressé une convocation pour la réunion du C.C.A.S du LUNDI 14 OCTOBRE 2024 à 18H30, dans la salle prévue à cet effet.

Fait à Garons, le 8 octobre 2024

Présents tous les membres sauf : Monsieur Alain DALMAS, Président absent excusé, Madamen Christel PEREZ excusée, et Monsieur Aimée THOUVENOT excusée.

Secrétaire de séance : Madame Jessica CHARLEMOINE.

Les membres du CCAS passent ensuite aux questions prévues à l'Ordre du Jour.

### **I – NOËL DES ANCIENS 2023**

Le Conseil d'Administration réuni sous la Présidence de Jessica CHARLEMOINE, Vice-Présidente du CCAS, en l'absence de Monsieur Alain DALMAS, Maire de Garons, examine les différentes propositions concernant le choix des colis, du traiteur et du spectacle d'animation pour l'organisation du Noël des aînés qui se déroulera le **samedi 14 décembre 2024**.

Pour l'organisation de ces festivités de fin d'année, une étude des devis a été menée pour sélectionner les prestataires les plus compétitifs. Il est à noter que les tarifs ont fortement évolués notamment pour les prestations de repas et des animations.

Les membres du CCAS ont analysé avec la plus grande attention les devis proposés.

- **COLIS** : les membres du CCAS ont souhaité faire appel à la société Fleurons de Lomagne :  
**Pour les personnes seules** : un colis à 22 € TTC  
**Pour les couples** : un colis à 27 € TTC.  
**Le choix a été fixé sur la proposition n°2.**
- **LA « BRASSERIE DES GARONNAIS »**: apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, pain, eau plate/gazeuse et service pour 32.00 € TTC/personne.
- **ANIMATION « CABARET » PAR TEXTO** : spectacle avec 7 artistes pour un montant de 2795 € TTC.

## **II – QUESTIONS DIVERSES**

Madame CHARLEMOINE informe le Conseil de la mise en place d'ateliers mémoires à destination des personnes de plus de 65 ans. Cela débutera le 7 novembre et jusqu'au 12 décembre, tous les jeudis de 14h00 à 16h00 à la salle Pigeyre.

Madame CHARLEMOINE indique que le CCAS propose, par le biais de l'UDCCAS, une programmation de séjour à destination des séniors pour 2025. Les personnes intéressées peuvent compléter un dossier auprès de l'accueil, qui sera transmis à l'UDCCAS qui se charge de l'organisation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Secrétaire de Séance

Jessica CHARLEMOINE



**Le Président**



**Alain DALMAS**

